

## POURQUOI opter pour une habitation efficace énergétiquement ?

Parce que consommer moins d'énergie a pour effet de diminuer la quantité d'électricité produite et donc de **limiter les émissions de gaz à effet de serre** et d'**économiser** sur des factures sans cesse grimpantes !

Parce que l'énergie renouvelable (vent, eau, soleil) nous entoure et qu'au Québec, nous bénéficions d'un éclairage optimal suffisant pour préconiser l'utilisation du **soleil passif**. **Il suffit de s'y brancher intelligemment !**

## COMMENT ?

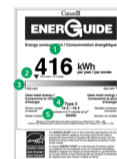
Les interventions d'économie d'énergie peuvent être classées en trois degrés :

### UTILISER des éléments simples ajoutés aux installations préexistantes

**Thermostat électronique** Il est plus précis et permet d'obtenir une température plus uniforme que les thermostats conventionnels, visant une **économie de 10 %**. Une diminution de 3°C pendant une nuit de 8 heures entraîne une réduction de 4,5 % du coût de chauffage.

**Isoler le chauffe-eau et les conduits d'eau chaude accessibles.**

**Éclairage** Remplacer les ampoules incandescentes par des **ampoules fluocompactes**. Ces ampoules **consomment jusqu'à 75 % moins d'énergie** pour produire la même quantité de lumière. Par contre, côté environnemental, elles constituent un déchet dangereux car elles contiennent du mercure ! Utiliser les services de récupération ou opter pour le **LED**, beaucoup plus performant et de plus en plus accessible !



L'étiquette ÉnerGuide détermine la consommation d'énergie et attribue une cote de rendement énergétique

**Appareils à faible consommation** Opter pour des appareils électroménagers (réfrigérateur, laveuse, sècheuse, congélateur, cuisinière, etc.) ou électroniques affichant la certification **ENERGY STAR**. Leur consommation énergétique testée est considérablement réduite.

### INTÉGRER dès la construction des composantes qui augmentent le rendement énergétique du bâtiment

**Isolation thermique efficace et, idéalement, écologique** La nouvelle loi sur l'économie d'énergie entrée en vigueur le 1 juillet 2012 recommande une augmentation considérable de l'isolation et de la performance énergétique des nouveaux bâtiments résidentiels. Il est **impératif de prévoir toutes les mesures pour couper les ponts thermiques** (contact direct extérieur/intérieur entre deux composantes). Voir la fiche « Matériaux » pour les types d'isolants écologiques.

**Assurer une étanchéité optimale autour des ouvertures** Appliquer du scellant au pourtour des portes, des fenêtres, dans le bas des murs à la jonction du plancher et autour de tous les percements de l'enveloppe afin de **réduire les fuites d'air chaud vers l'extérieur**. On garde donc l'air chaud à l'intérieur.

**Échangeur d'air récupérateur de chaleur** Ce ventilateur évacuera l'air vicié à l'extérieur et le remplacera par de l'air frais filtré avant d'être propagé dans la maison. Muni d'un élément qui extrait la chaleur de l'air vicié avant son expulsion, cette dernière est transférée à l'air frais admis.

**Fenêtres performantes** La contribution de la performance des portes et fenêtres importe grandement. De plus, des fenêtres performantes permettent de réduire de 10 % les coûts de chauffage. Optez pour les fenêtres certifiées **ENERGY STAR**, par exemple Low-E, argon et intercalaires à faible conductivité.

**Choix du système de chauffage** Au Québec, l'électricité est la principale source d'énergie de chauffage. **Prévoir une volumétrie compacte et des dimensions de pièces raisonnables permet de chauffer efficacement une maison.**

### Et profiter des **ÉNERGIES RENOUVELABLES...**

Plusieurs technologies se positionnent solidement sur le marché en s'appuyant sur diverses sources. Il importe de faire valider le rendement énergétique par rapport à l'investissement à court ou à moyen terme. **Consulter le guide internet « Les pages vertes » de Écohabitation.com pour obtenir un comparatif des performances par rapport à l'investissement de plusieurs systèmes.** Une combinaison de ces sources donnera un rendement optimal !

**SOLAIRE**  
Chauffage passif  
Panneaux solaires  
Panneaux photovoltaïques  
Principe de double peau



**TERRE**  
Géothermie  
Eau chaude, glycol, air pulsé



**VENT**  
Éolienne domestique



**BOIS**  
Biomasse, Foyer de masse



Novoclimat™  
Maison à rendement énergétique supérieur



Rénoclimat™

## Connaissez-vous ces logos ?

Ils représentent deux programmes orchestrés par l'Agence de l'Efficacité Énergétique du Québec (AEE). En suivant les préceptes avancés par les critères de performances préconisés (isolation, étanchéité et changement d'air), il est possible de **réduire votre facture d'énergie de 25 %**. Pour plus d'information, consultez le site Web : <http://www.efficaciteenergetique.mmf.gouv.qc.ca/mon-habitation/novoclimat/>.